

Compte rendu de la session d'hiver 2019

Madame, Monsieur,

L'année prochaine, le peuple suisse décidera s'il veut résilier l'accord sur la libre circulation des personnes avec l'Union européenne. Tout comme le Conseil fédéral et le Conseil national, le Conseil des Etats recommande de rejeter l'initiative populaire «Pour une immigration modérée» (initiative de limitation). Durant la session d'hiver, les débats parlementaires sur cette initiative se sont achevés sur un vote clair des représentantes et représentants des Etats. La votation, historique pour la Suisse, aura lieu selon toutes prévisions le 17 mai 2020.

Je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

Petra Studer, petra.studer@netzwerk-future.ch

DÉCISIONS DU PARLEMENT

Le Parlement corrige de 101,1 millions de francs le budget 2020 dans le Domaine FRI

Lors de la session d'hiver 2019, les Chambres fédérales se sont penchées sur les finances fédérales pour l'année à venir. Le nouveau Parlement a approuvé le budget 2020 avec un excédent de 344 millions de francs. Par rapport au projet du Conseil fédéral, le Conseil national et le Conseil des Etats se sont prononcés en faveur d'investissements plus élevés dans le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI). Les Chambres fédérales se sont entendues sur une augmentation des moyens financiers pour le Domaine FRI de 101,1 millions de francs au total. Avec

cette décision, le Parlement offre un compromis entre la planification financière du Message FRI 2017-2020 et celle du Conseil fédéral dans le cadre du budget 2020.

Un concept de minorité a prévalu

Le Conseil des Etats a examiné le budget 2020 en tant que premier conseil: il a approuvé les propositions majoritaires de sa Commission des finances (CdF-E) pour une correction à hauteur de 99,1 millions de francs au total dans le Domaine FRI. Les moyens financiers supplémentaires devaient être affectés à différents crédits du Domaine FRI, avec une priorité pour les hautes écoles. Le Conseil national a ensuite débattu du budget 2020. La Chambre du peuple avait reçu deux propositions de minorité de sa CdF: la minorité I demandait les mêmes augmentations que celles qui avaient été avalisées par le Conseil des Etats. La minorité II proposait un concept tenant compte du renchérissement effectif dans le Domaine FRI et corrigeant linéairement tous les crédits dans le Domaine FRI, pour un volume total de 101,1 millions de francs. Le Conseil national a finalement soutenu la proposition de la minorité II, par 139 voix contre 52 et 2 abstentions. Durant la deuxième semaine de la session, le Conseil des Etats s'est rallié à la décision du Conseil national.

La répartition des 101,1 millions de francs supplémentaires entre les différents crédits FRI pour l'année 2020 est la suivante: la contribution de financement au Domaine des EPF a été augmentée de près de 30 millions de francs. Près de 15 millions de francs supplémentaires ont été octroyés aux contributions de base aux universités cantonales et 11,4 millions à celles aux hautes écoles spécialisées. Le crédit pour les organisations chargées d'encourager la recherche (contributions de base au Fonds national suisse et aux Académies suisses des sciences) a été augmenté de 21,8 millions de francs. Les acteurs de la formation professionnelle reçoivent 19 millions de francs supplémentaires (contributions forfaitaires et contributions liées à des innovations et à des projets). En outre, le Conseil national et le Conseil des Etats ont revu à la hausse les moyens financiers pour les contributions à la formation (0,7 millions de francs), la formation continue (0,2 millions de francs) et les établissements de recherche d'importance nationale (3 millions de francs).

Avec le budget 2020, le Parlement a approuvé la dernière tranche des investissements pour la période de financement 2017-2020. En 2020, le Conseil fédéral et le Parlement poseront déjà les jalons de la prochaine période quadriennale, avec les débats sur le Message FRI 2021-2024.

- Protocole du Conseil des Etats du 3 décembre 2019
- Protocole du Conseil national du 4 décembre 2019
- Protocole du Conseil national du 5 décembre 2019
- Protocole du Conseil des Etats du 10 décembre 2019
- Protocole du Conseil national du 12 décembre 2019

Essais pilotes avec du cannabis: le National veut entrer en matière sur la révision de la Loi sur les stupéfiants

Le Conseil national veut créer une base légale pour des études scientifiques sur la consommation de cannabis. Par 100 voix contre 85 et 2 abstentions, la Chambre du peuple a décidé d'entrer en matière sur une modification en ce sens dans la Loi sur les stupéfiants (LStup) (19.021). La majorité de la commission compétente – la Commission pour la sécurité sociale et la santé publique (CSSS-N) – avait auparavant rejeté de justesse l'introduction d'un article relatif aux essais pilotes dans la LStup. Avec la décision du plénum, la modification de la loi retourne auprès de la commission compétente. Le projet de loi du Conseil fédéral prévoit d'autoriser les essais pilotes avec du cannabis pour une période limitée à dix ans, afin de pouvoir évaluer différentes approches de réglementation.

Prendre des décisions fondées sur des faits

Pour l'heure, la remise contrôlée de stupéfiants à des fins scientifiques est interdite par la loi en Suisse. Une étude prévue par l'Université de Berne avait été refusée par l'Office fédéral de la santé publique. Un article relatif aux essais pilotes dans la LStup pourrait permettre la remise de produits de cannabis aux personnes participant à des projets pilotes scientifiques, sous réserve de conditions cadres strictes. La politique

pourrait s'appuyer sur les résultats de telles études pour prendre ses décisions concernant la manière de réglementer la consommation de cannabis à l'avenir.



Protocole du Conseil national du 10 décembre 2019

LES PARLEMENTAIRES ONT EN OUTRE ...

- ... refusé, au Conseil national, de lier le milliard de cohésion à l'Union européenne (18.067) avec les programmes de formation et de recherche de l'UE. Par 110 voix contre 86, la Chambre du peuple s'est ralliée à la décision du Conseil des Etats. Lors de la session de printemps 2019, une majorité du Conseil national souhaitait encore que le versement de la contribution suisse à l'UE dépende des négociations sur la participation de la Suisse au programme de formation Erasmus dès 2021. En décembre 2019, la majorité ne considère plus qu'il est souhaitable de lier le milliard de cohésion à d'autres dossiers. En effet, la volonté du Parlement d'associer la Suisse aux programmes de formation et de recherche de l'UE a déjà été communiquée au Conseil fédéral.
- ... adopté, au Conseil national, un contre-projet indirect à l'initiative «Pour des soins infirmiers forts» (18.079), par 124 voix contre 68. Ce texte prévoit de donner de nouvelles compétences au personnel infirmier et de mener une offensive au niveau de la formation du personnel. Une contribution fédérale de 469 millions de francs permettrait de soutenir des formations correspondantes dans les écoles supérieures et les hautes écoles spécialisées. Par 107 voix contre 82, le Conseil national a refusé l'initiative déposée par l'Association suisse des infirmières et infirmiers, la majorité ne souhaitant pas offrir de traitement particulier à une profession en l'inscrivant dans la Constitution. Le dossier passe au Conseil des Etats.
- ... décidé de rejeter, au Conseil des Etats, l'initiative populaire «Pour une immigration modérée» (initiative de limitation) (19.026) par 38 voix contre 4 et 3 abstentions. Le Conseil fédéral, le Conseil national et le Conseil des Etats

recommandent donc au peuple et aux cantons de rejeter cette initiative. L'initiative de limitation entraînerait la résiliation de l'accord sur la libre circulation des personnes et menace ainsi les relations bilatérales entre la Suisse et l'Union européenne. Le peuple suisse se prononcera probablement sur cette initiative le 17 mai 2020.

- ... rejeté, au Conseil des Etats, une motion (19.3413) de la Commission des finances du Conseil national (CdF-N). Celle-ci demandait une mesure supplémentaire de l'efficacité dans le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI). L'objectif de cette motion était que le Conseil fédéral introduise, dans le cadre du Message FRI 2021-2024, un modèle visant à mesurer l'efficacité des moyens financiers investis et qu'il présente un rapport annuel de ces effets. Le Conseil national avait approuvé cette motion de commission à une courte majorité au cours de la session d'automne. Avec la décision de la Chambre haute, cet objet est liquidé.
- ... approuvé, au Conseil des Etats, un postulat (19.3593) du conseiller aux Etats Hannes Germann, qui charge le Conseil fédéral d'examiner la numérisation des collections de sciences naturelles. La Chambre haute a pris cette décision à l'unanimité. Numériser les collections des universités et des musées permettrait de mettre à disposition de la recherche environ 61 millions d'objets tels que des animaux, des plantes ou des échantillons de sols. Le postulat prévoit à cette fin une contribution de 14 millions de francs, qui serait débattue dans le cadre du Message FRI 2021-2024.

OBJETS AUXQUELS LE CONSEIL FÉDÉRAL A RÉPONDU

Synergies à renforcer entre les EPF et Agroscope

Motion (19.3987) du conseiller national Jacques Bourgeois (PLR). Déposée le 10 septembre 2019.

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 6 novembre 2019.

Accord avec le Royaume-Uni en matière de recherche. Stratégie offensive

Interpellation (19.4003) du Groupe PLR.

Déposée le 11 septembre 2019.

Le Conseil fédéral a répondu le 27 novembre 2019.

Expérimentation animale. Pour une meilleure coordination au niveau national et une meilleure efficacité quant à l'utilisation de l'argent public

Interpellation (19.4017) de la conseillère nationale Isabelle Chevalley (PVL).

Déposée le 12 septembre 2019.

Le Conseil fédéral a répondu le 20 novembre 2019.

Encouragement de la recherche en matière de téléphonie mobile et de rayonnement

Motion (19.4073) de la conseillère nationale Edith Graf-Litscher (PS). Déposée le 19 septembre 2019.

Le Conseil fédéral a proposé son acceptation le 27 novembre 2019.

Promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie par un fonds pour la formation continue

Motion (19.4088) de la conseillère nationale Martina Munz (PS).

Déposée le 19 septembre 2019.

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 13 novembre 2019.

Le dossier électronique du patient peut-il être utilisé à des fins de recherche scientifique?

Interpellation (19.4136) de la conseillère nationale Edith Graf-Litscher (PS).

Déposée le 25 septembre 2019.

Le Conseil fédéral a répondu le 13 novembre 2019.

Maîtriser le virage numérique grâce à la formation continue

Motion (19.4152) du conseiller national Christian Wasserfallen (PLR). Déposée le 25 septembre 2019.

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 20 novembre 2019.

Promouvoir la formation continue dans les PME

Postulat (19.4153) du conseiller national Matthias Aebischer (PS). Déposé le 25 septembre 2019.

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 20 novembre 2019.

Maintien du financement de départ prévu pour 2017-2020 qui vise à augmenter le nombre de places de formation en médecine humaine

Motion (19.4200) du conseiller national Christoph Eymann (PLD). Déposée le 26 septembre 2019.

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 20 novembre 2019.

Perfectionnement et reconversion professionnelle. Instaurer un droit à un congé payé pour la formation

Postulat (19.4284) du conseiller national Adrian Wüthrich (PS), repris par le conseiller national Mathias Reynard (PS).

Déposé le 27 septembre 2019.

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 27 novembre 2019.

Offensive pour l'encouragement de la formation continue.
Inscrire dans la Constitution le droit d'apprendre tout au long de la vie

Motion (19.4285) du conseiller national Adrian Wüthrich (PS), reprise par le conseiller national Matthias Aebischer (PS).

Déposée le 27 septembre 2019.

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 20 novembre 2019.

Crise des antibiotiques. Créer des incitations financières pour la recherche et le développement de nouveaux antibiotiques

Postulat (19.4291) de la conseillère nationale Bea Heim (PS), repris par la conseillère nationale Brigitte Crottaz (PS).

Déposé le 27 septembre 2019.

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 20 novembre 2019.

Lutte contre l'antibiorésistance. Organiser une conférence ministérielle internationale en Suisse pour créer des conditions générales favorables à la recherche

Motion (19.4326) du conseiller national Christoph Eymann (PLD). Déposée le 27 septembre 2019.

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 13 novembre 2019.

Ne faut-il pas réintroduire une exonération fiscale complète des bourses accordées par le Fonds national suisse aux doctorants et doctorantes, ainsi qu'aux postdoctorants et postdoctorantes?

Interpellation (19.4348) du conseiller national Carlo Sommaruga (PS), reprise par la conseillère nationale Prisca Birrer-Heimo (PS).

Déposée le 27 septembre 2019.

Le Conseil fédéral a répondu le 20 novembre 2019.

Des talents et des spécialistes pour la place technologique suisse au XXIe siècle

Postulat (19.4351) de la conseillère nationale Kathy Riklin (PDC), repris par la conseillère nationale Elisabeth Schneider-Schneiter (PDC). Déposé le 27 septembre 2019.

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 20 novembre 2019.

NOUVEAUX OBJETS DÉPOSÉS

Agroscope. Des réformes structurelles au détriment des plus faibles?

Interpellation (19.4405) de la conseillère nationale Greta Gysin (PES). Déposée le 5 décembre 2019.

Étudiants en médecine vétérinaire. Enseignement des médecines complémentaires

Interpellation (19.4429) de la conseillère nationale Edith Graf-Litscher (PS).

Déposée le 12 décembre 2019.

Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source.

CONTACT

Réseau FUTURE Münstergasse 64/66, 3011 Berne Tel. 031 351 88 46 info@netzwerk-future.ch www.reseau-future.ch

Le Réseau FUTURE réunit des partenaires académiques, scientifiques et politiques pour accroître le soutien au domaine Formation, Recherche et Innovation (FRI) ainsi que pour stimuler le dialogue entre politique et science.

20 décembre 2019